

# Un projet des usagers *c'est quoi ?*

## *Pour vous aider*

- Le réseau de France Assos Santé Normandie.
- Les précédents projets stratégiques de l'établissement de santé.
- Les derniers rapports de la commission des usagers.
- Le dernier rapport de certification.
- Les fiches de France Assos Santé.
- Le guide "Construire et faire vivre le projet des usagers en établissements de santé".



01 53 62 40 30

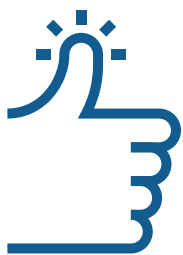
La ligne de France Assos Santé

Lundi, mercredi et vendredi : 14h-18h  
Mardi et jeudi : 14h-20h

France Assos Santé Normandie  
15 rue de l'Ancienne Prison - 76000 Rouen  
Tél. 02 35 36 29 81 / [normandie@france-assos-sante.org](mailto:normandie@france-assos-sante.org)  
<https://normandie.france-assos-sante.org>

## C'est quoi ?

- Un projet porté par la commission des usagers.
- Pensé par les usagers.
- En lien avec les différents projets de l'établissement.
- Coordinné avec les professionnels.
- Qui donne lieu à des actions concrètes au bénéfice des usagers.

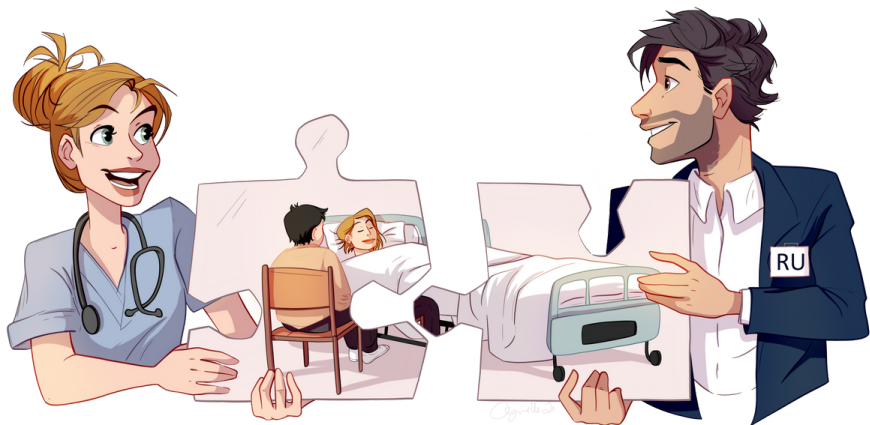


## Les

- **Prise en compte et valorisation du vécu des usagers.**
- **Partenariat entre les acteurs de l'établissement.**

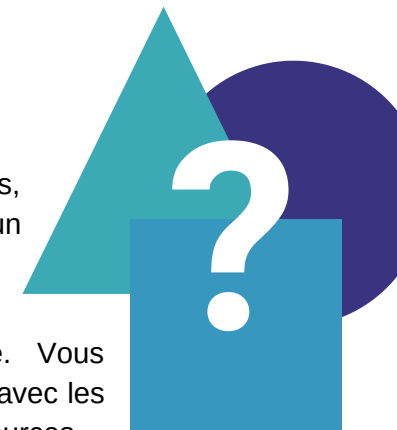
## Avec qui ?

- **Acteurs** = les membres de la commission des usagers.
- **Contributeurs** = les associations présentes dans l'établissement de santé, les usagers, les autres instances et commissions de l'établissement de santé.



## Comment on fait ?

- 1** En réunion de commission des usagers, on discute de la mise en oeuvre d'un projet des usagers.
- 2** La commission des usagers valide. Vous organisez plusieurs réunions de travail avec les acteurs de santé et les personnes ressources.
- 3** Rédaction et validation du document par la CDU.
- 4** Faire vivre le projet des usagers : présentation dans les autres instances et commissions, suivi annuel des avancées, valorisation.



## Faire connaître et faire vivre le projet des usagers dans la durée

- Publication sur le site Internet.
- Affichage dans des lieux bien exposés de l'établissement.
- Mention sur la chaîne de télévision interne si elle existe.
- Dans le livret d'accueil.
- Flyer distribué dans les accueils, les salles d'attente, aux urgences...
- Présentation aux équipes dans les différents pôles, services et instances.

